

**Discours de Son Excellence Monsieur El Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée nationale de la République du Sénégal
prononcé au Palais des Nations, à l'occasion de la 6^e Conférence mondiale des
Présidents de Parlement
Genève, le 30 juillet 2025**

**Madame la Présidente de l'Union InterParlementaire,
Monsieur le représentant du Secrétaire General des nations unies ;
Mesdames, Messieurs les présidents de parlements
Distingués invités ,**

Permettez-moi, d'emblée, de vous transmettre les salutations fraternelles de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Faye, Président de la République du Sénégal, ainsi que celles du vaillant et digne peuple sénégalais.

C'est pour moi un devoir, mais aussi un honneur, de prendre la parole devant cette auguste assemblée à un moment où notre monde est en proie à des bouleversements multiples et profonds.

Sécurité fragilisée, inégalités croissantes, dette écrasante pour les pays du Sud, changement climatique, insécurité alimentaire, tensions géopolitiques... Le constat est clair : le monde est en tourmente, et nul n'est épargné.

Face à ces crises croisées, nous devons être des leviers de transformation, des vigies démocratiques, et des acteurs de la solution.

La coopération parlementaire et le multilatéralisme ne sont plus des options. Ils sont une nécessité. Aucun État ne peut, seul, relever les défis du XXI^e siècle.

À l'heure où l'unilatéralisme et le populisme resurgissent, nous devons réaffirmer notre foi en un multilatéralisme plus fort, plus inclusif et plus représentatif.

Le Sénégal, fidèle à son héritage de paix, de démocratie, de dialogue et d'ouverture au monde, y croit profondément. Il est prêt à partager son expérience. Comme le dit un proverbe sénégalais :

« Nit, nittay garabam » — « L'homme est le remède de l'homme ».

Ce proverbe nous rappelle que la solution viendra de notre capacité à coopérer, à nous comprendre, à bâtir ensemble.

Concrètement, nous identifions trois priorités d'action partagée :

- En premier lieu, la justice sociale, en luttant contre les inégalités, en promouvant l'accès universel à l'éducation, à la santé et à l'emploi, et en plaçant les droits humains au cœur de nos législations.

- En deuxième lieu, la prospérité partagée, en favorisant des partenariats équitables, en réformant les règles du commerce international, en accompagnant les transitions numériques avec justice, et les transitions écologiques avec exigence, notamment face à la responsabilité historique des grands pollueurs.

- Enfin, une troisième priorité essentielle : la paix et la sécurité, en soutenant activement les mécanismes de prévention des conflits et les processus de médiation dans les zones de tension, notamment :

— Au Sahel, voisinage immédiat du Sénégal, aujourd'hui à la croisée des chemins, marqué par le terrorisme, les trafics en tous genres, la rupture du contrat social et la tentative de déstabilisation des États. Ce conflit révèle l'échec de la seule réponse sécuritaire. Il faut restaurer l'espérance par le développement, la justice et la gouvernance.

— Dans les Grands Lacs, notamment à l'Est de la RDC, les violences persistent. Des communautés entières vivent dans la peur. Nous saluons les efforts de médiation entrepris et appelons à une attention renouvelée.

— En Ukraine, après trois années de guerre, les conséquences sont mondiales : morts, exil, famine, rupture géopolitique. Le Sénégal reste fidèle à une solution négociée, respectueuse du droit international et des intérêts des peuples.

— Mais surtout au Moyen-Orient, où les souffrances humaines ont atteint un seuil insoutenable. Je voudrais m'arrêter particulièrement sur le génocide en Palestine.

Chers collègues, Gaza souffre. Gaza pleure. Gaza meurt. Le droit international y est bafoué, la diplomatie est paralysée, la famine se généralise.

Le Sénégal, en sa qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, réaffirme son soutien indéfectible à une solution juste et durable, fondée sur la coexistence pacifique entre deux peuples.

Mesdames et Messieurs,

Le monde vacille, mais il n'est pas condamné.

Nous avons la responsabilité et l'opportunité de redonner espoir à nos peuples.

La diplomatie parlementaire doit jouer un rôle central. Il est temps :

- De renforcer les missions interparlementaires dans les zones de crise ;
- De soutenir les médiations parlementaires régionales ;
- De faire de nos lois nationales des instruments conformes à nos engagements internationaux.

Nos peuples attendent que leurs Parlements soient des phares de raison, des refuges pour les faibles, des moteurs de paix.

Il ne suffit plus de déplorer. Il nous faut décider.

Il ne suffit plus de condamner. Il nous faut agir.

Ensemble, faisons taire les armes.

Ensemble, faisons triompher la paix.

Jërëngeen jëf.